



Nouvelles Economiques de Turquie et du Caucase

| 116 |



Macroéconomie, commerce et finances

Turquie – Les importations ont poursuivi leur chute en janvier. Les importations ont enregistré une nouvelle baisse de -27,2% en janvier par rapport au même mois de 2018, après -28% en décembre dernier en g.a., -21% en novembre et -24% en octobre. Les exportations ont progressé de 5,9% en g.a. Les importations provenant des pays européens ont toutes enregistré des baisses importantes : l'Allemagne de -26%, l'Italie de -32% et la France de -37%.

Turquie – Stagnation de l'indice de confiance économique. L'indice de la confiance économique a enregistré un rebond de 1,2% en février pour atteindre 79 points, contre 104 points au même mois de 2018. Le secteur de la construction a enregistré la baisse la plus importante : -9% pour s'élever à 52 points, soit le niveau le plus bas de ces 8 dernières années (un niveau inférieur à 100 points reflète une détérioration de la situation des acteurs économiques interrogés).

Turquie – Cartes de crédit/débit. D'après le BKM (Interbank Card Center), en décembre 2018, le nombre de cartes bancaires s'élevait à 214 millions en Turquie (148 millions de cartes de débit et 66 millions de carte de crédit). La Turquie est ainsi le leader européen en termes de nombre de cartes en circulation. La part des paiements par carte atteint désormais 38% des dépenses de consommation alors qu'elle s'établissait à 15% il y a 10 ans.

Turquie – Finance islamique. Le 27 février 2019, la banque participative (ou islamique) *Turkiye Emlak Katilim Bankasi* a obtenu sa licence bancaire. Pour mémoire, les banques islamiques ne représentent que 5% de part de marché en Turquie.

Turquie – Prolongation de décret. La Turquie a prolongé de 6 mois un décret datant du mois de septembre, lequel obligeait les exportateurs à convertir 80% de leurs recettes en devises en livres turques dans un délai de 180 jours après la réception du paiement.

Géorgie – Dynamisme de la croissance. Selon Geostat, l'activité a progressé de 3,5% en g.a en janvier 2019. L'institut des statistiques géorgien estime également que la croissance s'est établie à 4,8% en 2018, soit le même taux que l'année précédente. Pour l'année 2019, le FMI estime que la croissance atteindra 4,6% portée par les récentes réformes structurelles engagées par le gouvernement et le niveau significatif des investissements en infrastructure qui devraient compenser la faiblesse de la demande interne et la baisse de la croissance du crédit.

Géorgie – Note souveraine. L'agence de notation Fitch a relevé la note souveraine de la Géorgie de BB- à BB/stable. Fitch a expliqué sa décision par la résilience de l'économie géorgienne et les progrès affichés en termes de discipline budgétaire et d'endettement externe.

Azerbaïdjan – Décret sur les prêts en devises. Le chef de l'Etat azerbaïdjanais a promulgué le 28 février un décret très attendu entérinant le principe d'un remboursement partiel par l'Etat du surcoût des emprunts souscrits par les particuliers en devises étrangères entraîné par les dévaluations de 2015 (le remboursement est plafonné à 10 000 USD). Les deux dévaluations du manat azerbaïdjanais de février et décembre 2015 ont entraîné une hausse significative de la charge du crédit pour de nombreux particuliers ayant souscrit des emprunts immobiliers en USD. Cette situation a entraîné une forte augmentation du ratio de créances douteuses, puis une interruption quasi générale de la distribution des crédits.

Agriculture et industries agro-alimentaires

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/TR>

Edition du 4 mars 2019

Turquie – Prolongation de suspension de droits de douane. La décision relative à la suspension des droits de douane sur l'oignon (49,5%) jusqu'au 28 février a été prolongé jusqu'à la fin du mois de mars. Pour rappel, le prix de l'oignon a augmenté de 185% et la production a diminué de 9,4% en 2018 par rapport à l'année précédente.

Turquie – Points de vente de fruits et légumes. La gamme de produits des points de vente mis en place par les municipalités d'Istanbul, d'Ankara et de Samsun s'est élargie aux pommes (3 TRY/kg), aux légumineuses telles que les lentilles (4,5 TRY/kg), les pois chiches (5,5 TRY/kg) et au riz (6 TRY/kg). A la suite de l'augmentation des prix des produits alimentaires de 31% en g.a. en janvier 2019, les municipalités avaient lancé ces points de vente pour lutter contre l'augmentation des prix alimentaires.

Turquie – Enquête de l'Autorité de la concurrence. L'Autorité de la concurrence s'est saisie d'office de la question de la distorsion de la concurrence sur le marché de la grande distribution des fruits et légumes frais. Des enquêtes sont en cours. Ces enquêtes pourraient, le cas échéant, déboucher sur d'éventuelles sanctions pour entente sur les prix et/ou abus de position dominante.

Energie, environnement et transports

Turquie – Forage. La plateforme Rowan Norway a jeté l'ancre au large de Karatas (Adana) dans la Méditerranée pour commencer les travaux de forage. En coopération avec le ministère de l'Energie et des Ressources naturelles, Turkish Petroleum (TPAO) entreprend les travaux de forage dans le puit de Kuzupınarı-1, qui dureront 4 mois.

Turquie – Hausse de la facture d'exportation énergétique. La facture d'exportation énergétique de la Turquie a été de 3,8 Mds USD au mois de janvier 2019, enregistrant une hausse de 6% par rapport à la même période de l'année précédente. Le pétrole brut a constitué le composant le plus important avec 2,186 M de tonnes d'importations, soit une progression de 48,13% en g.a. selon les données provisoires du ministère du Commerce turc.

Turquie – Exploitation du charbon. Le ministère de l'Energie et des Ressources naturelles envisage de permettre aux entreprises privées d'exploiter les mines de charbon. Pour rappel, la Turquie importe du charbon pour un montant de 3 à 4 Mds USD, et ses réserves de charbon s'élevaient à 1,5 Md tonne. Elle extrait aujourd'hui 1,5 M de tonne.

Industrie, services et innovation

Turquie – Contrat d'armement. Le Sous-secrétariat des Industries de Défense turc (*Savunma Sanayii Başkanlığı*, SSB) a signé un contrat avec Turkish Aerospace Industries pour développer un nouvel hélicoptère d'attaque lourd de 10t, conçu et produit entièrement par l'industrie turque. Le montant du contrat et le calendrier de livraison n'ont pas été communiqués. Selon les spécificités affichées, l'hélicoptère disposerait d'un cockpit en tandem, d'une capacité d'emport de fret de 200kg et d'une panoplie d'armement comprenant un canon, des missiles air-air et antichar de longue portée, ainsi que des roquettes. Le premier vol est prévu dans 5 ans.

Turquie – Reconstruction de logements. Le ministre de l'Environnement et de l'Urbanisme a réaffirmé la reconstruction de 300.000 logements chaque année jusqu'en 2030. Suite à l'effondrement d'un immeuble à Kartal, à Istanbul, une circulaire signée par le ministre avait été envoyée aux préfets de 81 provinces pour qu'ils dressent l'inventaire des bâtiments les plus vulnérables dans un délai de 3 mois.

Azerbaïdjan – Pic de fréquentation touristique. Selon le comité des statistiques d'Azerbaïdjan, le pays a connu en 2018 un pic de fréquentation touristique, avec 2,85 millions de visiteurs, soit une hausse de 6% par rapport à l'année précédente. Le secteur aurait ainsi généré 2 Mds USD de recettes, contre 1,3 Mds USD en 2017.

Azerbaïdjan – Télécommunications. Le ministre azerbaïdjanais des transports et des télécommunications, Ramin Guluzade a rencontré à Pékin dans le cadre de la 7ème commission intergouvernementale Chine-Azerbaïdjan des cadres de la Société Huawei pour évoquer les projets de connectivité internet en mer Caspienne. Les entretiens ont porté sur la possibilité d'une participation de Huawei au déploiement d'un câble de fibre optique sous-marin en mer Caspienne vers le Turkménistan et le Kazakhstan dans le cadre du projet TASIM d'autoroute régionale de l'information. Une délégation de Huawei a été invitée à se rendre en Azerbaïdjan afin de poursuivre les discussions.

Tableaux statistiques et graphiques**Taux de change**

	04/03/2019 (jour)		04/02/2018 (1 mois)		04/09/2018 (6 mois)		04/03/2018 (1 an)	
	1 EUR	1 USD	1 EUR	1 USD	1 EUR	1 USD	1 EUR	1 USD
TRY	6,1024	5,3781	5,9743	5,2194	7,7252	6,6797	4,6963	3,8161
AZN	1,9321	1,7000	1,9452	1,7000	1,9727	1,7000	2,0948	1,7001
GEL	3,0415	2,6736	3,0452	2,6554	2,9944	2,5783	3,0268	2,4634

Prévisions conjoncturelles

	Prévisions de croissance						Prévisions d'inflation					
	Turquie		Azerbaïdjan		Géorgie		Turquie		Azerbaïdjan		Géorgie	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019
FMI	3,5% <i>Oct.18</i>	0,4% <i>Oct.18</i>	1,3% <i>Oct.18</i>	3,6% <i>Oct.18</i>	4,7% <i>Fév.19</i>	4,6% <i>Fév.19</i>	15% <i>Oct.18</i>	16,7% <i>Oct.18</i>	3,5% <i>Oct.18</i>	3,3% <i>Oct.18</i>	2,8% <i>Oct.18</i>	2,7% <i>Oct.18</i>
Banque mondiale	3,5% <i>Jan.19</i>	1,6% <i>Janv.19</i>	1,1% <i>Janv.19</i>	3,6% <i>Janv.19</i>	4,5% <i>Mai.18</i>	4,8% <i>Mai.18</i>	N.D	N.D	5,0% <i>Jan.18</i>	N.D	N.D	N.D
Commission européenne	4,7% <i>Mai.18</i>	4,2% <i>Mai.18</i>	N.D	N.D	N.D	N.D	10,9% <i>Mai.18</i>	9% <i>Mai.18</i>	N.D	N.D	N.D	N.D
OCDE	3,3% <i>Nov.18</i>	-0,4% <i>Nov.18</i>	N.D	N.D	N.D	N.D	16,8% <i>Nov.18</i>	19,5% <i>Nov.18</i>	N.D	N.D	N.D	N.D
Gouvernement	3,8% <i>Sept.18</i>	2,3% <i>Sept.18</i>	1,5% <i>Dec.17</i>	3,1% <i>Août.18</i>	4,5% <i>Jan.18</i>		20,8% <i>Sept.18</i>	15,9% <i>Sept.18</i>	8,0% <i>Dec.17</i>	4,7% <i>Août.18</i>		
Banque centrale	4,2% <i>Nov.17</i>	N.D		N.D	5,5% <i>Oct.18</i>	5% <i>Oct.18</i>	23,5% <i>Oct.18</i>	14,6% <i>Janv.19</i>	7,0% <i>Dec.17</i>		3,0% <i>Nov.17</i>	

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional d'Ankara (adresser les demandes à ankara@dgtrésor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Service Économique Régional

Adresse : B.P. n° 1
Iran Caddesi, Karum Is Merkezi n°21, Asansör E, n°444, Kat.6,
Kavaklidere
Ankara 06680, TURQUIE
Directeur de la publication : Daniel GALLISSAIRES
Revu par : Thierry BOREL Antoine AUCUIT
Avec les contributions de : Ahmet AYDOGDU, Laure BORDAZ,
Burcu DEMIRDAG, Berat DURMUS, Shahin HUSEYNLI,
Alexandre JOAO, Flavien MIE et Bozkurt OZSEREZLI.
Version du 4 mars 2019.

Crédits photographiques :

Pinterest
Pixabay
Ekonomik
Servisi
Enerji Haber